Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique

Herausgeber: Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève

Band: 27 (1978)

Artikel: Contribution à l'étude phyto-écologique et floristique du Vallon de la Rocheure (Parc National de la Vanoise)

Autor: Amandier, Louis / Gasquez, Jacques

Kapitel: 1: Introduction

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-895586

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1. Introduction

Le territoire retenu pour cette étude est celui du bassin versant de la Rocheure, communément désigné par l'expression "Vallon de la Rocheure" ou même plus brièvement "Rocheure" dans notre texte. Au moment des premières campagnes d'inventaire sur le terrain, en 1970, ce territoire était encore relativement difficile d'accès et peu exploré. D'autre part, il est reconnu par de nombreux spécialistes de la Vanoise comme représentant un bon échantillon des zones d'altitude de cette partie de l'arc alpin, lequel reste encore insuffisamment étudié sur le plan phyto-écologique, malgré de remarquables travaux phytosociologiques (Guinochet 1938; Braun-Blanquet 1954) et phytogéographiques (nombreux travaux de l'équipe du professeur P. Ozenda de Grenoble), et sur le plan des ressources pastorales, même si l'on tient compte des récents travaux de Delpech (1972, 1973 et 1975a) qui ne concernent d'ailleurs que partiellement le territoire retenu dans cette étude.

Le Vallon de la Rocheure occupe environ 6000 ha de la zone centrale du Parc National de la Vanoise. A ce titre, il est donc représentatif de ce qu'est une zone centrale dans la réglementation française des parcs nationaux. L'originalité de cette dernière tient dans le fait que les zones préservées continuent de recevoir les marques d'une action humaine selon les us et coutumes locaux en vigueur antérieurement à la création des parcs. Le maintien de cette action se justifie tant par la qualité des traditions et des produits locaux que par la nécessité de préserver une nature et un paysage fortement empreints de cette influence humaine, et où sa suppression entraînerait de graves déséquilibres écologiques et des préjudices économiques aux communautés locales concernées. Le vallon lui-même, de forme générale rectiligne, est orienté exactement est-ouest, l'accès le plus facile étant à l'ouest, dans la partie la plus basse du bassin versant. Ce territoire est entièrement situé au-dessus de 2000 m d'altitude et culmine vers 3500 m. Du point de vue écologique, ces

caractéristiques hypsométriques entraînent l'existence d'un étagement caractéristique des biotopes; ainsi, les étages subalpin, alpin et nival y sont bien représentés. Par ailleurs, en raison de la dissection particulière du relief général ou local, le territoire choisi présente de grands contrastes en ce qui concerne l'ensoleillement des versants; ainsi, adrets et ubacs permettent de nuancer efficacement la zonation écologique altitudinale (cf. carton des "Etages de végétation" sur la carte phyto-écologique de Lanserlia). A ces caractéristiques générales qui pourraient, à elles seules, justifier le choix de la zone d'étude, s'ajoute un fait biotique important: la variété des formes d'utilisation des ressources végétales par l'homme, les animaux domestiques et les animaux sauvages. Il existe d'une part, de vastes surfaces encore régulièrement pâturées par des bovins, des ovins, des chamois ou des marmottes et, d'autre part des surfaces encore soumises à la fauche. C'est sans doute à cause de la nature de l'impact de l'homme que le territoire choisi peut être considéré comme un champ d'étude remarquablement intéressant. En effet, cette influence humaine évolue; entre autres, elle a dépassé le simple *statu quo* prévu par la réglementation du Parc, en raison des modifications de l'accessibilité des lieux (route de Termignon à Entre-deux-Eaux) ainsi que des aménagements de refuges et l'afflux de plusieurs milliers de visiteurs. Il est donc justifié de réaliser, d'une part un inventaire détaillé de l'état des lieux et des richesses naturelles à sauvegarder et à préserver et, d'autre part un diagnostic des potentialités et des tendances évolutives liées aux nouveaux usages, aux pratiques culturales et au développement des activités de tourisme et de loisir. Compte tenu de sa situation privilégiée dans le territoire du Parc National de la Vanoise, le Vallon de la Rocheure pourrait devenir en quelque sorte un véritable laboratoire de la nature, dans la mesure où l'on pourrait y installer des parcelles d'observation et d'expériences de longues durée, afin d'y étudier les aspects dynamiques de l'évolution des écosystèmes alpins et les conséquences d'une modification de l'influence humaine et animale.

Du point de vue botanique, la Rocheure a été relativement peu étudiée. Ceci pourrait s'expliquer par deux raisons. La première est la distance qui sépare la Rocheure de la vallée de l'Arc; en effet, autrefois, il fallait une demi-journée pour accéder à la Rocheure. La seconde est la présence, tout près de la vallée de l'Arc, de stations botaniques célèbres et bien connues, bien plus facilement accessibles (Col du Mont Cenis, Col de l'Iseran). C'est pourquoi, malgré une assez forte influence humaine due au pâturage, la Rocheure est restée à l'écart des investigations des botanistes. A tel point que N. Roux en 1900 est passé par le col de la Vanoise et non par Termignon et Entre-deux-Eaux, pour explorer la Leysse et la Rocheure. Enfin, la grande étendue des pâturages donne au paysage une impression de monotonie qui rebute un peu le botaniste herborisant, lequel préfère le relief tourmenté et varié du Vallon de la Leysse plus désert et apparemment plus "sauvage". Dans cette étude, nous nous proposons d'apporter une contribution à la connaissance de la flore (chapitre 5), à la mise en évidence de groupements végétaux et à la recherche des relations entre les végétaux, la végétation et le milieu (chapitre 6) dans le Vallon de la Rocheure. Ces trois volets sont logiquement articulés. En effet, l'inventaire de la flore (floristique), outre son intérêt en vue de déterminer les éléments de sa préservation, est nécessaire pour permettre de définir des groupements végétaux (phytosociologie). La phyto-écologie, quant à elle, se justifie dès que l'on cherche à mettre en évidence les relations qui existent entre des espèces ou des groupements végétaux et leur habitat, ou bien dès que l'on

veut comprendre leur répartition dans l'espace et leur évolution dans le temps. L'étude phyto-écologique repose sur un échantillonnage particulier, dont il sera question au chapitre 4. Le traitement informatique des données a été effectué en utilisant aussi bien les méthodes en vigueur au CEPE-L. Emberger de Montpellier, qui n'avaient pas jusqu'à présent été expérimentées sur des données de l'arc alpin, que l'approche purement cœnologique de la phytosociologie sigmatiste[1] (cf. chapitre 6).

Par souci de synthèse, mais aussi pour fournir des documents profitables aux utilisateurs potentiels de nos résultats, une partie des hypothèses et des résultats a été exprimée au moyen de la cartographie thématique. Une première carte, à l'échelle de 1/25 000, couvrant l'ensemble du territoire, donne la répartition des grandes unités phytosociologiques, au niveau des alliances, et permet de situer la Rocheure dans les Alpes. Une seconde carte, à plus grande échelle (1/10 000), intitulée "Carte phyto-écologique" a constitué un moyen de vérifier finement nos hypothèses de travail sur les relations végétation-milieu à partir d'un territoire-test de faible superficie (Lanserlia), mais représentatif de l'ensemble des conditions de la Rocheure. Malgré son caractère assez fondamental, cette étude du Vallon de la Rocheure n'exclut pas les possibilités d'application (cf. chapitre 9). En effet, elle fournit une base assez solide à toute prospective de surveillance des zones considérées, notamment en ce qui concerne la dynamique des systèmes écologiques et l'évolution du paysage dans un sens déterminé et contrôlé par l'homme.

Nous espérons donc d'une part, que cette étude répondra aux souhaits de la Fondation Louis Emberger en restant fidèle, aux enseignements et à l'esprit du savant disparu et, d'autre part, qu'elle apportera des arguments pour la conservation, la protection et la préservation de cette partie du massif de la Vanoise.

---

[1] De SIGMA, sigle de la "Station Internationale de Géobotanique Méditerranéenne et Alpine", fondée et animée par J. Braun-Blanquet, à Montpellier.